Info-Mak

VILLE DE MACAMIC
Une ville de choix

Sommaire

La chronique du maire
La chronique des conseillères et des conseillers
Informations municipales
La bibliothèque
Informations du Réseau de la santé
La page communautaire
La rubrique informative
La page scolaire
Le calendrier des activités
Pour nous rejoindre

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par le Comité de développement et la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 7 no 4
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame,
Monsieur,

Voilà déjà le mois d'août; au niveau municipal, c'est la réalisation des travaux qui ont été planifiés l'automne dernier; pour nous, ce sont des travaux d'entretien dans les centres urbains de notre municipalité, dans les différents rangs, l'entretien de quelques ponts (peinture), la réfection de la toiture et de la peinture du pont couvert au Rang 2, les jeux d'été pour ceux qui vont passer une partie de la saison estivale à Macamic et l'embellissement de notre territoire au niveau des espaces verts et des parcs.

Mais déjà il faut prévoir l'automne; nous savons que le 15 septembre les citoyens de la nouvelle ville de Macamic devront procéder à l'élection de leur conseil municipal. On se souvient qu'avec les fusions de la ville et de la paroisse de Macamic, et par la suite, avec la municipalité de Colombourg, les élections municipales furent retardées et c'est maintenant à notre tour!

J'invite donc l'ensemble des citoyens de la municipalité à bien suivre les informations pour pouvoir se prévaloir de leur droit démocratique de choisir les personnes qui vont administrer la municipalité pour les trois prochaines années. En effet, la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ramènera les élections municipales et scolaires à une date unique pour l'ensemble du Québec, soit le premier dimanche de novembre 2005 et par la suite, tous les quatre ans.

Comme il avait été convenu lors de la fusion de nos municipalités, le prochain conseil municipal de la ville de Macamic sera composé de huit conseillers répartis de la manière suivante : quatre personnes en provenance de l'ancienne ville de Macamic, deux personnes en provenance de l'ancienne paroisse de Macamic et deux personnes en provenance de

l'ancienne municipalité de Colombourg. Finalement, le maire pourra provenir de l'ensemble du nouveau territoire. Notez qu'il n'y a pas de district électoral, ce qui permettra à chaque électeur de voter pour l'ensemble des conseillers et de choisir également le maire.

En terminant, je vous souhaite un bel été, profitez de ce temps pour vous reposer et refaire le plein d'énergie nécessaire à une bonne année.

Le maire,
Daniel Rancourt

Informations municipales

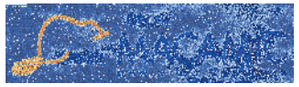

Pont couvert Rang 2 Est

Au moment de la parution de cet article, il est probable que les travaux de réfection du pont couvert seront amorcés et peut-être même complétés; ces travaux consistent à refaire la toiture et la peinture des parois extérieures ainsi que le remplacement du parement qui fut récemment endommagé par un véhicule.

La municipalité consacrera une somme de près de 20 000 $ pour l'ensemble de ces travaux.

Nous souhaitons de plus, par ce communiqué, **sensibiliser les personnes qui se complaisent à faire des graffitis sur ce pont;** des montants doivent être déboursés pour les travaux de réfection. Nous leur demandons leur collaboration afin de cesser ces activités.

En ce sens, nous avons demandé à la Sûreté du Québec d'accroître la surveillance du pont et d'imposer les amendes prévues à l'article 17 du règlement 98-475 concernant entre autres l'article 4 dudit règlement qui interdit tout graffiti sur les biens de propriété publique.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Information : Denis Bédard, dir. gén.
782-4604 poste 238

Programme Réno-Village

Veuillez prendre note que les prochaines demandes pour le Programme de rénovation Réno-Village seront reçues au bureau municipal à compter du 15 janvier 2003 seulement; elles devront être adressées à madame Jocelyne Laforest, nouvelle responsable de ce dossier.

Secteur Colombourg
Collecte des ordures

Faisant suite à la demande d'un contribuable, nous désirons rappeler aux résidants du secteur Colombourg que la collecte des ordures ménagères et sélectives se fait les mercredis selon l'habitude actuelle.

Pour permettre aux citoyens de mettre à temps leurs poubelles en bordure de la route, prenez note que le camion qui ramasse les ordures débute la collecte à **5 heures le matin** par le secteur de la municipalité de Palmarolle et qu'il se dirige par la suite vers celui de Colombourg.

Il est impossible de vous confirmer à quelle heure vos ordures seront récupérées durant cette journée puisque cela dépend de plusieurs facteurs, dont la quantité d'ordures et des bris potentiels qui peuvent survenir sur le camion lors des opérations.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Source : Denis Bédard
Directeur général

Information : Nicole Bouffard
Sec.-trés. adjointe
782-4604 poste 227

Programme ÉquipAction Molson

Ce programme de subvention s'adresse entre autres aux individus qui désirent présenter des projets visant à améliorer diverses infrastructures pour le service de leur communauté.

C'est donc dans cet esprit que monsieur Denis Bédard a personnellement déposé une demande de projet pour le réaménagement des sentiers récréo-touristiques aux abords du lac Macamic.

ÉquipAction Molson lui a accordé une subvention de 3 000 $ qui servira à

poursuivre le réaménagement, dont l'éclairage partiel de la piste cyclable du lac Macamic vers le Centre Saint-Jean.

Information : Projet ÉquipAction
Jacquelin Piché
Représentant Molson
(514) 521-1786

Note environnementale de la Ville de Macamic (2001)

Le gouvernement du Québec, par son ministère des Affaires municipales, nous adressait le 21 mai dernier nos fiches d'analyse de performance reliées aux travaux d'assainissement (station d'épuration et ouvrage de surverse) pour l'année 2001; voici les résultats :

Ouvrage de surverse	100 %
Station d'épuration	99 %
Note environnementale	100 %

Nous profitons de cette occasion pour féliciter notre responsable de ces travaux, monsieur Rénald Mélançon, pour la rigueur exercée dans l'exercice de ses fonctions et le suivi apporté au maintien de ces infrastructures municipales.

Notre environnement physique

Les élus sollicitent la collaboration de toute la population afin que chaque propriétaire s'assure que sa propriété (résidence et terrain) soit entretenue convenablement.

Dans ce contexte, assurez-vous de vous départir des débris, déchets, résidus et quelquefois des «vieilles carcasses» de véhicules qui sont dans les fonds de cours, près des garages, etc.

En ce sens, des avis d'infraction pourront être délivrés aux contrevenants au cours des prochaines semaines.

Soyez respectueux de votre environnement et pensez à vos voisins! Un

très beau texte a d'ailleurs été écrit à ce sujet par la conseillère madame Dianne Duchesne, texte publié dans l'Info-Mak, édition du 10 juin 1999, que nous nous permettons de reproduire ici.

Macamic, notre fierté

Madame,
Monsieur,

En ces années difficiles où les termes à la mode sont coupures et transferts, ne pénalisons personne et ne transférons ni à la Ville ni à nos voisines et voisins l'entretien et l'embellissement de notre municipalité. Soyons fières et fiers de l'apparence de notre résidence comme de notre municipalité, en l'entretenant, en l'embellissant, en rénovant nos demeures (parfois un peu de peinture suffit), en aménageant nos parterres (quelques pissenlits ne suffisent pas), en balayant nos entrées de cour. Le peu qui nous reste et qui nous appartient, peut-être aurions-nous avantage à ce qu'il soit à notre image.

Protégeons la nature (elle nous a été donnée) pour que celles et ceux qui vont nous succéder la trouvent aussi agréable à regarder et à entretenir. Pourquoi attendre que les autres s'en occupent, ramassent les papiers qui traînent, jetés par insouciance, inconscience ou apportés par ces vilains goélands qui causent bien des problèmes aux employés de la ville chargés de recueillir les déchets dans les conteneurs et que certaines personnes ont la malencontreuse idée de nourrir, ce qui les ramène ici année après année.

Si je m'occupe de ce qui m'appartient, peut-être inciterai-je les autres à faire de même. Ainsi, avec peu, nous parviendrons à faire beaucoup pour nos concitoyennes et concitoyens et faire en sorte que notre ville demeure une ville dont nous sommes fiers, habitée par des gens dont nous serons fières et fiers, une ville de choix où vivent des gens de choix.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur,

mes sincères salutations.

Dianne Duchesne, siège no 2

Source : Info-Mak - 10 juin 1999

Fête de la Saint-Jean

Le conseil municipal désire remercier sincèrement messieurs Jocelyn Lépine, Gilles Parent et leur équipe pour le temps précieux consacré à l'organisation de la fête de la Saint-Jean.

Merci également à tous les musiciens, chanteurs et autres animateurs qui ont collaboré de près ou de loin à la réussite de cette fête.

Afin de soutenir les bénévoles, il nous a été agréable à titre de municipalité de participer par le biais de la Commission des Loisirs et le programme de la Fête nationale des Québécois au financement des coûts pour environ 2 000 $ ayant servi à la location des équipements de sonorisation, d'éclairage et du technicien ainsi que pour certains préparatifs, dont le toit temporaire installé à la scène du parc Tembec.

Source : Denis Bédard
(819) 782-4604 poste 238

L'utilisation de l'eau potable

Bien que l'eau soit une ressource abondante au Québec et que l'approvisionnement en eau potable soit, par conséquent, un service très accessible, il ne faut pas oublier qu'il faut l'utiliser à bon escient. La belle température est arrivée; nous désirons rappeler à la population l'existence du règlement No 96-431 concernant l'utilisation de l'eau potable. L'économie de l'eau et la réduction des coûts de traitement sont les grands objectifs de ce règlement; voici un résumé de ce règlement :

➥ Tout citoyen désirant effectuer l'arrosage de sa pelouse à l'aide d'un

appareil automatique tel que tourniquet, arrosoir à balancier ou arrosoir enfoui dans le sol devra suivre les consignes suivantes :

➥ L'arrosage est permis, pour les numéros civiques pairs, les mardis, vendredis et samedis et pour les numéros civiques impairs, les mercredis, vendredis et dimanches entre 19 h et 24 h;

➥ Toutefois, l'arrosage manuel à l'aide d'un boyau muni d'une fermeture automatique est autorisé en tout temps;

➥ Le remplissage des piscines est autorisé une seule fois par année, entre le 15 mai et le ler septembre, entre 19 h et 6 h. Le remplissage en dehors des heures précisées est autorisé à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine ou pour des besoins de mise en forme de la toile;

➥ Dans le cas de nouvelles pelouses, l'arrosage est autorisé tous les jours au besoin pendant 15 jours suivant l'installation;

➥ Le lavage des véhicules est permis tous les jours, à toute heure, à la condition d'utiliser un boyau muni d'une fermeture automatique;

➥ De plus, il est interdit d'utiliser un boyau avec ou sans fermeture automatique pour nettoyer les entrées, les trottoirs et les patios entre le 15 mai et le 15 septembre.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut consulter le règlement à l'hôtel de ville.

La Ville de Macamic sollicite donc la collaboration de toute la population, l'invitant à respecter ce règlement.

La Corporation de développement

Chers concitoyennes et concitoyens de Macamic,

La chronique de la Corporation de développement sera allégée pour cette publication estivale. Les différents ministères impliqués dans nos démarches étant plus au ralenti dû à la période des vacances, les réponses à nos nombreux dossiers sont différées de quelques mois. Le conseil d'administration de la Corporation a aussi ajourné ses réunions mensuelles jusqu'au début septembre pour un congé bien mérité. C'est pourquoi la liste des dossiers sera absente de la publication d'août. Je vous ferai part, cependant, des nouvelles importantes ainsi que des priorités que nous vivons présentement.

Nous voudrions informer la population quant aux travaux réalisés ou à réaliser au Centre hospitalier Saint-Jean de Macamic.

L'annonce des crédits avait été faite en février; voici les entrepreneurs qui ont obtenu les contrats :

- Construction Sylvain-Rouleau inc. de La Sarre : nettoyage et restauration des joints et fissures concernant la brique pour un montant de 220 000 $;

- Ascenseurs Rive-Nord de Montréal : démolition et reconstruction des ascenseurs de la section des cuisines pour un montant de 220 000 $.

La région bénéficie d'au moins 50 % des crédits accordés.

- Le projet Grand Héron s'est vu octroyer, pour le volet 2, une somme de 6 455 $ pour l'achat partiel de

matériaux servant à effectuer des infrastructures sur le site, comme le patio au pied de la tour d'observation, l'installation d'une toilette à fosse sèche, un panneau d'identification et divers autres travaux.

- La Coopérative forestière du Nord-Ouest (C.F.N.O.) a gracieusement mis à la disposition de Macamic deux étudiants pour une période de huit semaines : Audrey Drouin a été affectée à différents travaux de bureau tandis que Emmanuel Ouellet aidera les employés municipaux dans leurs diverses fonctions; un beau geste de la C.F.N.O. qui permet à deux étudiants de parfaire leurs connaissances et leur donner l'expérience de travail, tout en offrant à Macamic une aide importante à ces deux niveaux.

- Pour ce qui est du projet Carrière-Été 2002, sur les huit candidatures qu'a reçues la Corporation de développement, Évelyne Bruneau s'est vue accorder le poste de recherchiste pour la Collection Claude-Morin pour une période de huit semaines. Étant en poste depuis cinq semaines, nous pouvons affirmer que mademoiselle Bruneau s'est avérée un excellent choix; son calme et sa débrouillardise ainsi que son excellent esprit de synthèse et d'organisation font que le travail qui lui a été confié se fait à un bon rythme et avec qualité. Ses rapports permettront de mieux évaluer les pièces de la collection et de créer des fiches signalétiques qui serviront autant aux détenteurs de la collection qu'aux visiteurs.

- La ferme Sylvio-Lussier, située au 546, Rang 4 Ouest à Poularies, annonce à la population que la venaison (viande) de cerf roux est maintenant disponible au kiosque de la ferme; le format des boîtes est de 5,5 à 6,5 livres (produit congelé) et le prix d'environ 8 $ la livre. Les cerfs sont abattus en abattoir sous inspection fédérale et monsieur Lussier détient un permis de vente à sa ferme. La viande de cerf roux constitue un choix judicieux pour les fins gourmets et pour toute personne s'intéressant à son

alimentation. Il s'agit d'une viande rouge, riche en protéines, très faible en matières grasses et fine en bouche. De plus, les animaux sont élevés dans le respect de leurs moeurs et dans un environnement naturel, sans hormones ni antibiotiques. Pour vous procurer votre festin et encourager les producteurs locaux, vous pouvez rejoindre monsieur Sylvio Lussier au (819) 782-5333.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'artiste Roger Pellerin de l'Ile Nepawa a obtenu une subvention du Fonds dédié aux Arts et aux Lettres, d'un montant de 12 000 $. Cette aide lui a été octroyée avec l'appui du Comité de Valorisation des biens culturels de Macamic et de la Corporation de développement de Macamic qui ont rempli et endossé tous les documents relatifs à cette demande. Monsieur Pellerin aura comme mission de transposer la vie du peintre paysagiste Marc-Aurèle Fortin, en bande dessinée. Suite à une entente, monsieur Pellerin fera don du premier exemplaire de cet ouvrage au Comité de la gare ainsi que les matrices nécessaires à l'impression des oeuvres afin qu'elles soient exposées dans la salle Marc-Aurèle-Fortin qui sera située au sous-sol du musée ferroviaire. Le Comité aura aussi l'autorisation de vendre des originaux et des reproductions de ces reliures. Nous avons encore là une preuve que le partenariat peut être profitable pour toutes les parties. Soit dit en passant, l'artiste mettra environ 2 000 heures afin de graver les matrices qui serviront à produire une quantité limitée d'originaux (environ 25). Félicitations au récipiendaire et bravo au Comité de Valorisation.

- **LA CORVÉE** concernant le projet Grand Héron se tiendra les ***13-14 et 15 septembre 2002;*** les différents travaux à faire sont :

✓ Transport des matériaux du stationnement jusqu'au sommet, avec des véhicules légers (Argo, V.T.T. etc.) et remorques;

✓ Assemblage et érection de la tour d'observation proprement dite, sous la supervision de l'entrepreneur en construction Pierre Mandeville;;

✓ Assemblage du patio de repos situé au pied de cette tour;

✓ Construction et assemblage du cabinet à fosse sèche.

Vous devez vous rendre dans le Rang 6-7 Est (nord du lac Macamic); juste avant le chemin du lac Courval, vous tournez à droite. La corvée débutera vers 8 h pour se terminer vers 17 h, les trois jours. En cas de pluie, les travaux se tiendront le week-end suivant. Comme résidants de Macamic, soyons fiers de contribuer à l'aboutissement de ce beau projet touristique. Comme nous sommes à former les équipes, ceux qui veulent avoir plus de renseignements ou qui veulent donner leur nom pour un, deux ou trois jours, vous pouvez me rejoindre au 782-4604 poste 225. Au plaisir de se retrouver et de travailler en s'amusant.

- La Corporation de développement est fière de se joindre à la Commission des loisirs et à la Ville de Macamic pour la planification du méga-spectacle « Bô et Shô » qui se tiendra les 23 et 24 août, au Centre récréatif de Macamic. Participez en grand nombre, venez vous amuser au son des cinq spectacles présentés le vendredi et le samedi.

Au plaisir de se rencontrer!

La 11e édition du souper gastronomique de Macamic est lancée; l'événement aura lieu cette année le 19 octobre, à 18 heures, au Pavillon Le Séjour de Macamic. Les billets au coût de 90 $ sont présentement en vente auprès de l'agent de développement, à l'hôtel de ville, téléphone 782-4604 poste 225. Vous pouvez également réserver une table complète de 10 ou 12 personnes afin d'avoir le privilège de passer la soirée avec les amis de votre choix.

Les profits seront entièrement versés au Comité de la gare, dans le but de continuer ses démarches pour attacher le financement afin de terminer ce projet en 2003/2004.

Pour une 5e année consécutive, la Corporation de développement offre à la bibliothèque municipale de Macamic un dictionnaire Larousse de l'année, soit

l'édition 2003.

Votre agent de développement,
Ghislain Deschênes

La bibliothèque

Nouveautés (secteur Macamic)

- Un amour à Auschwitz
  Thibo Thielke
- Des amies inséparables
  Imogen Parker
- Nous gagnerons ensemble
  Madge Swindells
  (Don du Club Lions)
- La famille Hudson
  Tome 1 : Rain
  Tome 2 : Au coeur de l'orage
  Virginia C. Andrews
- Conseils du coeur
  Dalaï-Lama
- Ma vie, je t'aime
  Renée Martel
- Toi que j'aimais tant
  Mary Higgins Clark
  (Don Caisse populaire)
- Une forêt en héritage
  Roch Paradis
- Lumière sur les anges
  Diana Cooper
- La fortune des Sullivan
  Nora Roberts
  (Don du Club Lions)

- Quand j'étais chez mon père
  Rollande Morasse
- Ouf!
  Denise Bombardier
- Le royaume de mon père
  Tome 2 : Miss Mary A. Windsor
  Tome 3 : Lady Belvédère
  Fabienne Cliff
- Le baiser
  Danielle Steel
  (Don du Club Lions)

La page communautaire

Visite des résidences :
Du 11 au 18 mai dernier, les pompiers ont visité les foyers des municipalités de Macamic, Authier, Authier-Nord et Chazel. Lors de ces visites, 150 piles ont été installées dans les détecteurs, ce qui a permis de diminuer considérablement le nombre d'anomalies et ainsi, rendre les habitations plus sécuritaires.

Ces piles ont été commanditées par *Les Meubles Gélinas*, *Matériaux Abitibi, Production CKM 9, CK-Munotair, Dépanneur L'Express, DMC Soudure, Inter-Marché Macamic.*

Municipalités	Anomalies	Absences	Sans infraction	TOTAL

Authier	5	23	73	101
Authier-Nord	10	46	55	111
Chazel	1	48	59	108
Macamic	15	103	579	696

En 2003, les visites s'effectueront du samedi 4 mai au samedi 12 mai.

Journée porte ouverte :

Le dimanche 1er septembre, la brigade tiendra une journée porte ouverte; ce sera une occasion de vous familiariser avec les équipements des pompiers.

Roger Alain, capitaine

Rappel aux personnes absentes lors de la visite des pompiers

Nous désirons attirer l'attention des personnes qui étaient absentes lorsqu'un membre de la Brigade des pompiers volontaires de Macamic est passé pour faire la vérification de vos détecteurs de fumée.

Nous tenons à vous sensibiliser au maintien de votre détecteur de fumée en bon état de fonctionner, ce dernier pouvant vous sauver la vie en cas d'incendie.

Merci de votre vigilance!

Cours de dessin et peinture

Débutant le 16 septembre 2002
Lundi : 19 h à 22 h
Mercredi : 13 h à 16 h

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 333-9150.

Fête de la Saint-Jean

Malheureusement, nous avons perdu un bon membre bénévole qui n'avait pas peur de donner de son temps, **monsieur Donald Morin,** que l'on remercie pour tous les services rendus.

Dame Nature nous a joué un vilain tour lors de la Saint-Jean. Dans le parc Tembec, c'était à l'eau malgré toute la préparation qui avait eu lieu durant la semaine. Donc c'est au Centre récréatif qu'a eu lieu cette fête; avec tout l'équipement de sonorisation, on n'a pas eu le choix de faire cela à l'intérieur. Une préparation de dernière minute a eu lieu dimanche matin, et avec l'aide de gens bénévoles, la fête a eu lieu quand même.

Un merci spécial à messieurs Réjean Parent, Jacques Gélinas, Éric Chartré, Edgar Plourde, Christian Roy, Michel Desrochers, et à tous ceux et celles qui se reconnaissent, un grand merci, car sans vous, la fête n'aurait pas eu lieu.

Bravo à monsieur Jean-Marc Aumont, notre magicien, Pierre Brulotte et son groupe No Name, Brigitte Boucher et les Old Timers, Éric Chartré et le Six Pack Band, Réjean Parent et ses acolytes, le groupe de danse en ligne de Macamic et les musiciens de la section folklore. Karine Bruneau a fait de l'excellent travail avec les tout-petits, Michou à l'animation, SUPER! Ginette Lessard et Lyne Desrochers ont fait d'excellents hot-dogs. Quand c'est du bénévolat, il vaut la peine de mentionner quelques noms car c'est important! La population a très bien répondu et sur la scène, le plaisir de jouer de la musique était un atout majeur lors de cette fête.

Espérons que l'an prochain la même formule sera de mise. On a eu du plaisir, c'est ce qu'il faut retenir!

À l'an prochain et merci à tous!

Organisateurs : Jocelyn Lépine
Gilles Parent

Reprise des activités au Club de l'Âge d'Or durant la semaine du 9 septembre 2002 :

lundi : cartes à 13 h
responsable : madame Yvette Bergeron
tél. 782-4403

mardi : canasta à 13 h
responsable : madame Yvette Bergeron
tél. 782-4403

mercredi : sacs de sable
responsable : monsieur Roméo Delorme
tél. 782-5339

jeudi : baseball-poches
responsable : monsieur Roméo Delorme
tél. 782-5339

vendredi : pétanque atout

Chaque jour de la semaine, les membres qui le désirent peuvent se divertir à la table de billard; il y a tournoi le mercredi après-midi.

Les repas du vendredi midi recommenceront le 13 septembre; les coûts seront les mêmes que l'an passé, soit 5 $ pour les adultes et 3 $ pour les étudiants.

Bienvenue à toutes et tous.

Information : Liliane Martel
Secrétaire

Info-Mak

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont plié et assemblé l'édition du 13 juin, soit mesdames Muguette Bastien, Murielle Carrier, Angèle Baribeault, Jacqueline Richer, Lucille Brideau, Renée Dessureault et monsieur Fernand Savard.

Cercle des Fermières de Macamic

8e Foire artisanale régionale
les 27-28-29 septembre 2002

Formulaire d'inscription

Nom : _____
Nom commercial (s'il y a lieu) : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Code postal : _____

Frais d'inscription :

Kiosque (simple 32 x 96) 10 $
(double 2 x 32 x 96) 20 $

Un chèque ou un mandat-poste au nom de la Foire artisanale doit accompagner votre formulaire d'inscription.

Le participant qui se désiste ne sera par remboursé;
Date limite d'inscription et paiement : 30 août 2002;
Heures d'ouverture : vendredi 13 h à 21 h, samedi 10 h à 21 h, dimanche 11 h 30 à 16 h;
Les tables ne se dégarnissent pas avant 15 h 45 le dimanche.

Courte description des produits :

_____

8e Foire artisanale du Cercle des Fermières de Macamic
770, RR 1
Macamic (Québec) JOZ 2SO

Information : Jacqueline : (819) 782-4552
Huguette : (819) 782-4382

La rubrique informative

Maison d'accueil

Le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue de La Sarre est présentement à la recherche d'une maison d'accueil sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest (La Sarre et ses environs), pouvant accueillir trois jeunes de 12 à 18 ans.

La maison d'accueil est un lieu d'hébergement pour des jeunes en difficulté d'adaptation. Ces jeunes bénéficient individuellement d'un service de réadaptation par un éducateur du Centre jeunesse.

Les responsables de la maison d'accueil recevront une rétribution financière garantie intéressante et non imposable.

Si vous avez de l'intérêt pour relever ce défi et si vous désirez partager avec nous sur le vécu que cela représente, veuillez contacter :

Manon Hébert à Val-d'Or
tél. (819) 825-3480 poste 4225
ou Sylvie Desrochers
tél. 333-5401 poste 227

Projet Carrière-Été 2002

Chers concitoyennes et concitoyens,

Avoir l'honneur de travailler sur notre héritage patrimonial est à la fois intéressant et très enrichissant.

C'est par le projet Carrière-Été 2002 que j'ai eu la chance d'être choisie comme recherchiste-analyste pour la Collection Claude-Morin. Mon travail consiste à faire des recherches pour mieux identifier chaque artefact et monter un dossier papier et électronique sur l'inventaire. Je peux maintenant dire que mon travail a porté fruit car avec mes recherches et l'aide de différentes personnes, l'inventaire avance très bien.

Ce travail m'a permis d'acquérir plusieurs connaissances en plus de me renseigner sur la vie de nos grands-parents et arrière-grands-parents. Pour moi, ce projet est une chance de faire connaître notre région et par conséquent, offrir aux visiteurs une visite agréable.

Au plaisir de vous voir!

Évelyne Bruneau
Recherchiste-analyste

La Route du terroir à La Motte

Nous vous invitons à venir parcourir la Route du terroir à La Motte, le samedi 17 août prochain à compter de 9 h. Venez rencontrer les gens de chez nous et témoigner de leurs talents, de leur accueil, de leur belle énergie.

Au programme, il y aura des kiosques de produits du terroir, d'artisanat, d'art culinaire, des ventes de garage et de multiples activités telles que des démonstrations de barattage, de filage, de tissage, de tonte de moutons, les jeux du terroir, des randonnées en rabaska sur le lac La Motte, un kiosque de photographie d'époque, une exposition de photos et d'objets anciens, une parade de machinerie agricole d'hier à aujourd'hui avec présence de chevaux, une messe chantée, un souper à saveur locale (billets en quantité limitée, réservez le vôtre!) et un spectacle en soirée avec Jean Racine.

Un événement d'une journée, gratuit, pour toute la famille. Venez vous amuser, découvrir notre village et partager notre joie de vivre dans une ambiance du temps de la colonisation!

Municipalité de La Motte à 14 km au nord de Rivière-Héva via la route 109.

Information : Chantale Guérin
Agente de développement
(819) 732-2878

Le calendrier des activités

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 h, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis. Entrée 3 $. Pratique le mercredi précédant la soirée de danse.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 h 45; 2 600 $ en prix remis chaque semaine. À 20 h 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 $ ou 12 faces pour 15 $. Bienvenue à tous!

Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 $ toutes les semaines
Entrée 15 $
Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 $ et 25 000 $; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Bibliothèque secteur Colombourg

Le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30
et 2 mercredis par mois de 12 h 30 à 15 h

Bibliothèque secteur Macamic

Le mercredi de 14 h à 16 h
et de 19 h à 21 h

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 octobre 2001; **la date limite pour apporter vos textes est le 13 septembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**
Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**